



## SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL

### COMMENT DEVENIR PARTIE A LA CONVENTION

L'Etat intéressé doit déposer auprès du Directeur général de l'UNESCO  
l'instrument ci-dessous :

#### Modèle d'instrument de Ratification/Acceptation/Approbation/Adhésion

Nous \_\_\_\_\_  
(NOM DU CHEF D'ETAT ou CHEF DU GOUVERNEMENT ou MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES)

de \_\_\_\_\_  
(NOM DU PAYS)

Ayant vu et examiné LA CONVENTION DE L'UNESCO POUR LA SAUVEGARDE  
DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL (2003)

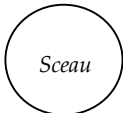
L'avons approuvée et l'approuvons en toutes et chacune de ses parties, conformément  
aux dispositions qui y sont contenues et en vertu des pouvoirs qui nous sont confiés,

Déclarons (ratifier/accepter/approuver/adhérer à) la dite Convention conformément à  
ses Articles 32 et 33 et promettons qu'elle sera inviolablement observée,

EN FOI DE QUOI nous avons donné le présent instrument de (ratification/acceptation/  
approbation/adhésion) revêtu de notre sceau.

Fait à (*lieu*) \_\_\_\_\_

le (*date*) \_\_\_\_\_

  
Sceau

\_\_\_\_\_  
(*Signature*)  
LE CHEF D'ETAT ou LE CHEF DU GOUVERNEMENT  
ou LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES